



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

**UV J.S.P. 4**

**Module : SC**



**Schéma d'analyse de  
couvertures des risques**

**S.A.C.R.**

Version 2

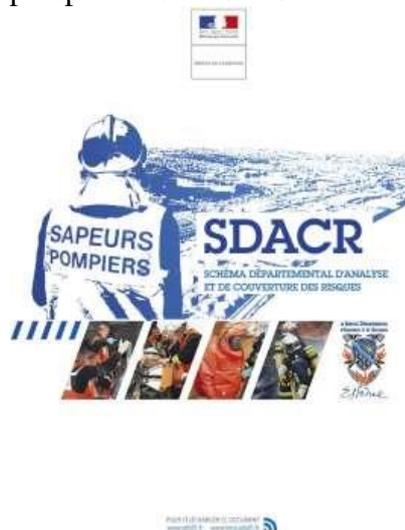


## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux Services d'Incendie et de Secours introduit à l'article 7 la notion de Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques :

« Un Schéma départemental d'Analyse et de Couverture des Risques dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doit faire face le Service Départemental d'Incendie et de Secours dans le département et détermine les objectifs de couverture de ces risques par ce service ».

Ainsi, le SDACR fait partie intégrante du fondement des orientations stratégiques et prospectives du SDIS. En cela, il se décline comme un plan stratégique destiné au pilotage du SDIS, au travers de plans d'action pluriannuels soumis à évaluation. Cette définition a pour but de garantir ensuite les moyens de la mise en oeuvre, du suivi et de l'actualisation du SDACR.



Etabli pour une durée à moyen terme, le SDACR vise à anticiper, prospecter et planifier, afin d'assurer une cohérence dans les étapes d'atteinte des objectifs, en tenant compte des contraintes organisationnelles, humaines et techniques. Ceci s'accompagne par l'élaboration de moyens de mesure pour suivre son application et son évolution. Ainsi, l'introduction du contrôle de gestion s'établit au sein même du SDACR, car disposant de ratios et d'indicateurs permettant en temps réel l'analyse des risques et ainsi contribuer à l'évaluation des objectifs définis par celui-ci.

### I. DEFINITION :

Le SDACR permet aux autorités en charge des décisions de déterminer les orientations de couverture opérationnelle, tout en dégagant des solutions dans le domaine de l'organisation, du dimensionnement des ressources humaines et des moyens techniques.

Le SDACR a vocation à répondre aux objectifs de :

Fournir des éléments d'analyse permettant d'évaluer l'adéquation des moyens de secours existants par rapport à la réalité des risques du département ;  
Proposer des choix en matière de mise en oeuvre des moyens en personnel et en matériel, dans un contexte de maîtrise budgétaire, tout en apportant une réponse adaptée à un besoin de sécurité.

Les solutions se déclinent sous forme d'orientations ou d'objectifs, eux-mêmes sont traduits en plan d'actions pour lesquels, il doit être envisagé l'association d'indicateurs de suivi et de réalisation. Indicateurs qui permettent de dresser régulièrement un état d'avancement de l'application du SDACR.



## **II. UN ENJEU DE MODERNISATION :**



Les SDIS s'inscrivent dans un cycle d'amélioration permanente, répondant à l'un des principes de base de la qualité. Cette remise en question, en quête de la performance par l'efficacité, nécessite d'adapter les formations, les moyens, les techniques opérationnelles aux nouveaux risques, tout en prenant en compte les évolutions technologiques. Cette modernisation agit dans un souci d'assurer un service optimal aux usagers.

La recherche de la performance au profit d'une meilleure réponse peut se traduire par :

- ↪ Une volonté d'efficacité à travers une optimisation et une adaptation des ressources humaines ;
- ↪ Une amélioration de la couverture des risques ;
- ↪ Un renforcement de la capacité opérationnelle.

Cette démarche qualité, signe de modernisation, est favorisée par l'introduction d'un système de pilotage, qui se décline par une évaluation mesurée d'efficacité des orientations proposées au SDACR. Ce principe prévaut également pour les objectifs induits et les plans qui en découlent.

Aussi, indicateurs et tableaux de bord du contrôle de gestion permettent d'effectuer ces mesures et d'influencer sur les plans et projets

A chaque adoption du S.D.A.C.R. par le conseil d'administration, cela induit :

- ↪ Refonte de la couverture opérationnelle départementale,
- ↪ Prévision d'un plan d'équipement,
- ↪ Prévision d'un plan de formation,
- ↪ Répartition du personnel et du matériel.

## **III. PRESENTATION DU SACR – SDMIS :**

**Au SDMIS, c'est le SACR : Schéma d'Analyse et de Couverture des Risques,** car depuis la mise en place de la Métropole de Lyon, ce schéma n'a plus une portée uniquement départementale. Pour plus de cohérence et de lisibilité le D a été enlevé.

Révisé tous les 5 ans l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2024, ce document est structuré de la manière suivante :



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



### **Livret A :**

Méthodologie : un SACR au service des orientations stratégiques de demain.



### **Livret B :**

Etat des lieux existant : partager une vision exhaustive de la performance du SDMIS auprès des territoires ruraux, péri-urbains et urbains.



### **Livret C :**

Prospectives : des perspectives exogènes et endogènes permettant de mieux dimensionner l'avenir.



### **Livret D :**

Orientations stratégiques : Définir des orientations stratégiques pour adapter la réponse opérationnelle de demain.

Ce plan de 59 actions comporte :

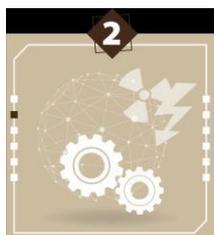
- ↗ 6 orientations stratégiques,
- ↗ 6 objectifs transversaux.

## **A. ORIENTATIONS STRATEGIQUES :**



### **Le SDMIS au cœur des territoires ruraux, péri-urbains et urbains :**

- ↗ Renforcer le lien avec les élus ;
- ↗ Développer le lien avec la population au cœur des territoires ;
- ↗ Améliorer la réponse et la couverture opérationnelle du SDMIS au plus près des territoires ;
- ↗ Planifier les évolutions stratégiques liées au dimensionnement et au positionnement des casernes ;
- ↗ Consolider les liens avec les autres partenaires publics ou privés ,
- ↗ Adapter la réponse structurelle du SDMIS aux besoins des territoires ;
- ↗ Affirmer le rôle d'expertise du SDMIS dans la mise en œuvre de la DECI,
- ↗ Construire conjointement avec nos partenaires de la défense des Forêts et des Espaces Naturels Contre l'Incendie face au dérèglement climatiques des prochaines décennies.



### **La couverture des risques :**

- ↪ Améliorer la compréhension de la zone d'intervention et de l'environnement opérationnel ;
- ↪ Ajuster la réponse opérationnelle dès l'alerte ;
- ↪ Développer les partenariats avec les porteurs de projets d'aménagements urbains pour faciliter l'accessibilité des secours ;
- ↪ Déployer une réponse incendie graduée ;
- ↪ Accompagner le déploiement du SSUAP (Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes) et à l'Aide Médicale Urgente (AMU) ;
- ↪ Adapter la réponse du SDMIS pour mieux maîtriser l'activité opérationnelle ;
- ↪ Renforcer la réponse face aux risques complexes ;
- ↪ Faire évoluer le process de gestion, d'utilisation et de rejet des eaux d'extinctions ou de dénoyage, qu'elles soient potables, claires ou grises,
- ↪ Adapter la réponse face au risque inondation.



### **SDMIS : au cœur des dispositifs de Sécurité et de Protection Civiles :**

- ↪ Conforter la place du SDMIS dans la mise en œuvre de la réponse Sécurité civile ;
- ↪ Renforcer les synergies et les solidarités entre les SDIS de la zone de défense et de sécurité civile Sud-Est ;
- ↪ S'adapter aux grandes transformations de l'environnement opérationnel du SDMIS.



### **La sécurité des sapeurs-pompiers dans le domaine opérationnel :**

- ↪ Maintenir un haut niveau de vigilance et d'implication dans le dispositif de prévention et de lutte contre les agressions ;
- ↪ Renforcer la sécurité en amont des opérations de secours et en phase opérationnelle ;
- ↪ Renforcer le soutien de l'intervenant et la logistique opérationnelle.



### **L'efficience au profit de la réponse opérationnelle :**

- ↪ Valoriser le gain du sauvé ;
- ↪ Créer une véritable architecture et un management adapté des bases de données du SDMIS ;
- ↪ Renforcer la dynamique de démarche par une approche externe de contrôle qualité et interne d'efficience.



6

### **La résilience du SDMIS :**

- ↷ Renforcer les résiliences :
- ✓ Organisationnelle,
- ✓ Opérationnelle,
- ✓ Des infrastructures,
- ✓ Economique.

## **B. OBJECTIFS TRANSVERSAUX :**



7

### **L'humain au cœur de la réponse opérationnelle :**

- ↷ Reconnaître et valoriser les contributions individuelles et collectives ;
- ↷ Affirmer la volonté du SDMIS de lutter contre les discriminations et favoriser la mixité et la diversité ;
- ↷ Engager, fidéliser et accompagner le management des sapeurs-pompiers volontaires au travers d'un plan d'actions pour l'avenir du volontariat.



8

### **L'appui technologique au service du SDMIS :**

- ↷ Déployer les réseaux radios du futur (RRF) ;
- ↷ Déployer le futur système national unique de gestion de l'alerte (NexSis) ;
- ↷ Renforcer l'apport des technologies au profit des opérations de secours.



9

### **L'évolution de la formation :**

- ↷ Développer des process de formation visant l'acquisition ou l'amélioration de compétences adaptées aux besoins opérationnels ;
- ↷ Disposer d'un cadre de formation efficient et adaptable ;
- ↷ Ouvrir le SDMIS à des partenariats, recherches et innovations ;
- ↷ Développer de nouveaux outils pédagogiques.



### **L'ouverture citoyenne :**

- ↔ Pérenniser la politique de développement des sections de JSP ;
- ↔ Poursuivre l'engagement du SDMIS auprès de l'Education nationale ;
- ↔ Sensibiliser à l'engagement citoyen ;
- ↔ Renforcer la capacité du SDMIS à encadrer les jeunes du Service national Universel (SNU).



### **La transition écologique :**

- ↔ Evaluer de façon périodique la pertinence des doctrines et techniques opérationnelles mises en œuvre par le SDMIS, au regard des enjeux de transformations environnementales ;
- ↔ Adapter les comportements en agissant pour une meilleure efficacité et une meilleure sobriété énergétique ;
- ↔ Faire de notre parc immobilier un axe majeur de la transition écologique ;
- ↔ Accompagner la transition énergétique de la flotte des véhicules.



### **Un SACR "dynamique" :**

C'est un outil de pilotage induisant une démarche d'évolution continue.

Il permet de mieux prendre en compte l'augmentation des risques, leurs évolutions ainsi que les modifications réglementaires.

Il permet une adaptation progressive du SDMIS tout en anticipant mieux les besoins en adaptant les ressources et les stratégies, et en assurant une réactivité accrue face aux urgences.

Il impose une restitution régulière de l'avancement de la mise en œuvre des orientations stratégiques auprès des autorités du SDMIS.



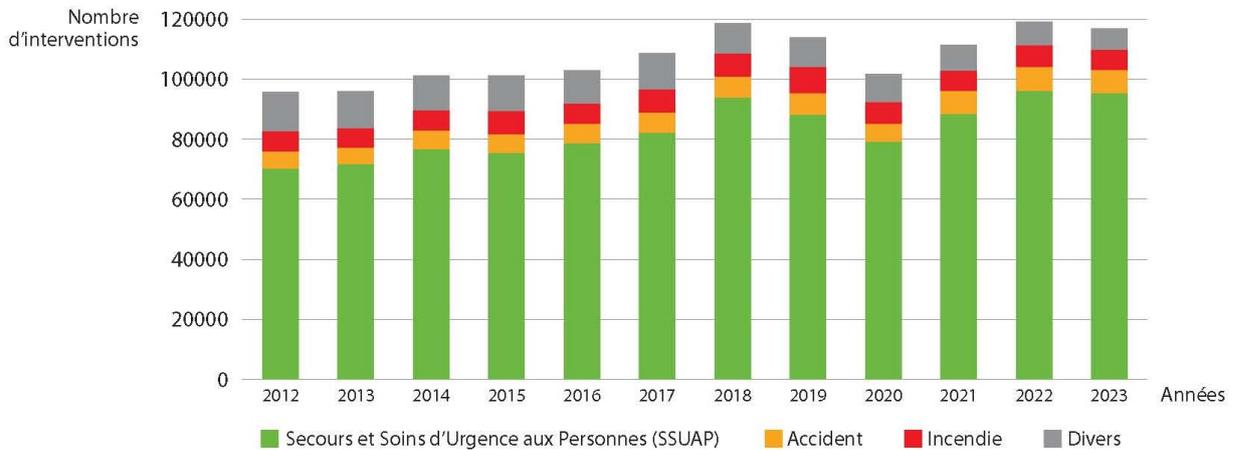
## ANNEXES

### Une réponse opérationnelle adaptée et qualitative



### Risques courants

Répartition des interventions par famille de sinistres





### Risques complexes et effets potentiels de la menace

De par son positionnement stratégique, le territoire rhodanien, lieu de transit européen, est exposé à de nombreux risques. Qu'ils soient endogènes ou exogènes, les risques complexes sont caractérisés par une probabilité d'occurrence faible et un impact fort sur les populations ou l'environnement.

#### ■ Risques technologiques

- 3 066 ICPE
- 43 sites SEVESO
- 6 laboratoires P3 et P4
- 17 063 km de routes
- 459 km de voies ferrées
- 667 km de canalisations de transport de matières dangereuses
- 152 km de voies navigables

#### ■ Risques sociétaux (en 2022)

- 2 millions de visiteurs à la Fête des lumières
- 275 000 visiteurs à la Biennale d'Art Contemporain
- 153 000 visiteurs aux Nuits de Fourvière

#### ■ Risques naturels

- 570 000 personnes concernées par le risque inondations et pluies torrentielles
- 160 jours de canicule entre 2004 et 2022

#### ■ Risques sanitaires

- 579 149 vaccinations COVID-19 effectuées par les personnels du SDMIS durant la pandémie de 2019 à 2021

#### ■ Risques bâtimentaires

- 5 325 ERP et 18 IGH
- 1,4 km de galeries souterraines sur le secteur de la Croix-Rousse
- Centre historique de Lyon inscrit au patrimoine de l'UNESCO en 1998

#### ■ Effets potentiels de la menace

- 333 interventions pour plaie par arme blanche ou à feu en 2022
- 8 interventions pour menace-explosion entre 2018 et 2022

Vous trouverez ci-après une présentation plus détaillée :

**Du Livret A**

**Du Livret C**

**Du Livret D**

